



Le Tolvérien

N°38

Janvier 2010



La Mairie



Le Dossier



Les Associations



La Culture



Pratique



Meilleurs
Vœux

Assureur Conseil

Georges SARRAF

BP 644 - 16, rue Paul Langevin
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Tél. : 05 45 69 29 02 - Fax : 05 45 68 71 54

Courriel : georges.sarraf@mutpoitiers.fr

ORIAS : 07-001-013



Spécialiste en - HYGIÈNE
- USAGE UNIQUE
- MATÉRIEL DE NETTOYAGE
- ESSUYAGE

- COLLECTIVITÉS - HÔTELLERIE -
- RESTAURATION - INDUSTRIE -
- ARTISANAT - MÉDICAL -

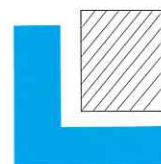
**TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS
EN POITOU-CHARENTES**

M.Y. BARRÉ COLLECTIVITÉS

Impasse du Docteur Jean - 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél. : 05 45 92 81 91 - Fax : 05 45 95 42 03

S'LI FIM

- RECHERCHE - ACHATS -
- VENTE DE TERRAINS A BÂTIR -
- AMÉNAGEUR - LOTISSEUR -



8, rue Massillon

16000 ANGOULÊME

Tél. : 05 45 92 21 32 - Fax : 05 45 94 07 89

Désormais dans votre bulletin municipal vous trouverez des encarts publicitaires. Nous avons fait ce choix qui permet de diminuer le coût d'édition et ainsi de redistribuer l'argent dégagé vers d'autres projets, sans altérer la qualité d'information que vous attendez du Tolvérien. Bonne lecture à tous.



La Mairie

EDITO

Une année s'en va, une autre arrive, ainsi court le temps !

Le moment est donc venu de nous retourner sur l'année passée qui aura été marquée pour tous, particuliers, entreprises et collectivités par une réelle inquiétude générée par la crise financière. Celle-ci a rejailli nécessairement sur la vie quotidienne de chacun et sur les projets d'avenir...

L'année 2009, aura sans nul doute été rythmée par des moments de joies partagées, de réussites et de bonheurs simples qu'il nous faut conserver précieusement.

Il en est de même pour la vie de notre collectivité, elle connaît ses moments de difficultés, d'inquiétudes devant l'avenir incertain mais aussi ses avancées et transformations dans le respect de son identité.

Les finances publiques ne sont pas au beau fixe, chaque jour est un nouveau défi qui impose des choix et nous obligent à recentrer nos actions sur des besoins essentiels et sur les missions de service public et d'intérêt général.

L'année 2010 sera probablement en demi-teinte, nous subirons des contraintes extérieures, telles que les différentes réformes que nous devons assumer. Elle sera également ce que nous contribuerons chacun à en faire.

Une année nouvelle dans une société nouvelle, plus humaine, plus sociable dans une nature préservée.

L'avenir immédiat, c'est l'année 2010, je vous adresse à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année et je vous invite à venir partager dès à présent, un moment d'authentique convivialité autour de la galette des rois, le samedi 16 janvier prochain lors de la traditionnelle présentation des vœux.

*Bien à vous,
Votre Maire,
Brigitte BAPTISTE*

Extrait des délibérations du Conseil Municipal



> Conseil Municipal du 14 MAI 2009 :

Réalisation d'un emprunt pour financer l'achat de l'ancienne gare de Touvre et demande de DDR.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres autorise Madame le Maire :

- A contracter un emprunt à capital différé avec le Crédit Agricole Mutuel d'un montant de 175 000 €
- A déposer une demande de Dotation de Développement Rural (DDR) au titre de l'année 2009 auprès de la Préfecture de la Charente.

Acquisition par Monsieur MOUNIER des parcelles AD N°36 à N°53 situées sur l'ancienne ligne « Le Petit Mairat »

Compte tenu que M. MOUNIER exploite depuis de nombreuses années les parcelles appartenant à la commune et longeant l'ancienne ligne « Le Petit Mairat », et après accord avec l'intéressé, le Conseil municipal décide de lui céder les parcelles AD 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43,

44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53 d'une grandeur totale de 34 a et 59 ca pour un prix de 2,5 € du m². Monsieur MOUNIER prendra à sa charge les frais de bornage et de notaire.

Eclairage public, campagne de suppression des candélabres équipés de boules

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de s'engager dans la campagne lancée par le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16) pour le remplacement des luminaires équipés de boules, extrêmement polluants et « énergivores ».

Le SDEG prend à sa charge 80 % de la charge financière et la TVA. Les 20 % restants seront à la charge de la commune mais pourront être répartis sur 3 exercices budgétaires.

> Conseil Municipal du 25 JUIN 2009 :

Extension du réseau d'éclairage public au quartier « La Maillerie »

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis des travaux pour l'extension du réseau d'éclairage public de « La Maillerie » pour un montant restant à charge de la commune de 727,04 €.

> Conseil Municipal du 10 SEPTEMBRE 2009 :

Aménagement de Sécurité de « La Maillerie » :

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'analyse des offres du maître d'œuvre et après avis de la commission d'appel d'offres décide de retenir l'entreprise SCOTPA pour un montant de travaux de 53 626,60 € HT, soit 64 137,41 € TTC. Madame le Maire est autorisée à signer la convention relative à l'aménagement et à l'entretien des équipements de voirie sur le domaine public départemental. Le Conseil Municipal décide de réaliser un emprunt de 23 000 € pour financer ces travaux.

Tarifs de location de la salle des fêtes

Les tarifs restent inchangés, soit :

- Tolvériens 110 € pour 24 h
- 125 € pour 48 h (2 jours ou week-end)
- Hors commune 170 € pour 24 h
- 185 € pour 48 h (2 jours ou week-end)
- Gratuité pour les associations communales

- Pour les réunions d'associations ou de groupements dont le siège social est hors commune : 50 €

- Un acompte de 30 € est demandé au moment de la réservation

- Une caution d'un montant de 500 € est exigée au moment de la remise des clés.

Prêt de matériel de la salle des fêtes ou de la maison des associations

Le Conseil décide de prêter gracieusement le matériel (tables, chaises...) aux administrés mais décide qu'une caution de 300 € sera demandée.

Comité des fêtes - Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide d'un montant de 500 € au Comité des Fêtes de Touvre.

Vente des anciens fours à chaux. Le Conseil Municipal mandate Madame le Maire pour négocier le montant de la vente avec le Conseil Général qui en est le propriétaire.

> Conseil Municipal du 17 NOVEMBRE 2009 :

Décorations de Noël – Economies d'énergie

Le Conseil Municipal décide :

- De créer des décorations de Noël dites « écologiques » et de surseoir pour cette année au moins à l'installation de guirlandes lumineuses

- De ne plus éclairer certains quartiers la nuit entre 23 h et 5 heures, tout en maintenant l'éclairage dans les secteurs présentant un caractère de dangerosité.

Acquisition de terrains pour régularisation de l'emprise de la Voie Communale n°114

– Le Conseil, à l'unanimité accepte l'acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées Section AP 59 (0 a 30 ca), AP 60 (0 a 51 ca), AP 62 (4 a et 64 ca), les frais d'actes et de bornage seront à la charge de la commune. Adopté à l'unanimité.

Contrat d'entretien des installations de défense incendie de la commune.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (1 abstention), donne son accord pour confier à la SEMEA l'entretien des équipements de défense incendie de la commune (forfait de base).

Réhabilitation de l'ancienne gare

Considérant :

➤ que la Mission Inter-Services d'Ingénierie Publique a rempli son rôle dans le cadre de l'étude de faisabilité,

➤ que par ailleurs, elle reste un conseiller privilégié pour le suivi de ce dossier,

➤ qu'elle ne s'oppose pas à un changement de prestataire,

Le Conseil Municipal :

apprécie le soutien technique de la Mission d'Ingénierie Publique, autorise Madame le Maire à résilier le contrat qui lie la commune à la Mission Inter-Services d'Ingénierie Publique, accepte l'offre

de service du Cabinet LEVRON Ingénierie pour un montant prévisionnel de 3000 € HT avec remise de documents sous un délai d'un mois à la date de l'acceptation de ladite offre.

Personnel communal – Régime indemnitaire 2009

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (1 abstention), décide de reconduire pour l'année 2009 l'indemnité d'administration et de technicité pour les agents titulaires ou stagiaires et d'augmenter de 50 € l'indemnité de base correspondant à chaque grade au prorata du nombre d'heures hebdomadaires effectuées.

Personnel communal – Avancement de grade de Madame LEZIN-RINEAU au grade de rédacteur principal

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (1 abstention) accepte de nommer Madame LEZIN-RINEAU au grade de rédacteur principal au 1^{er} janvier 2010 et de mettre à jour les ratios d'avancement de grade des agents de catégorie B.

Désignation d'un avocat pour l'assignation de la Commune par Monsieur TERRADE

Après avoir été informé que Monsieur TERRADE engage une procédure juridique à l'encontre de la Commune devant le Tribunal de Grande Instance d'Angoulême concernant un conflit dans le domaine foncier, le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide juridique auprès de la Mutuelle de Poitiers et mandate Maître CHANGEUR pour défendre au mieux les intérêts de la Commune de TOUVRE.

Anciens fours à chaux.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un contact a été pris avec le Président du Conseil Général de la Charente, propriétaire, pour l'achat éventuel des anciens fours à chaux et qu'une négociation financière est en cours.

> Conseil Municipal du 8 DECEMBRE 2009 :

Rétrocession dans le domaine communal du lotissement « Les Cailloux »

Le Conseil Municipal accepte la rétrocession à titre gratuit des parties communes (voirie, espaces verts, réseaux) dans le domaine communal pour le lotissement « Les Cailloux » et accepte que les frais de Notaire soient à la charge du propriétaire « cédant ».

Conditions de retrait de la Commune du SDITEC.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention qui précise les modalités financières du retrait de la Commune, mais souligne que le retrait de la Commune de TOUVRE ne peut engendrer à lui seul une baisse significative de l'activité du SDITEC et donc engendrer la mise à disposition d'un agent au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Emploi de 2 salariés en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi « Passerelle ».

Le Conseil Municipal décide de recruter 2 CAE « passerelle » à

raison de 20 h/ semaine à compter du 1^{er} janvier 2010, compte tenu d'une prise en charge par l'Etat de 90 % du salaire brut.

Budget Annexe de l'Angevinière

Considérant qu'il n'est pas possible pour l'année 2009 que le Budget Principal prenne en charge le déficit de l'année et le remboursement du solde de l'emprunt de ce Budget, le tout représentant une somme de 65 148,84 € ; le Conseil Municipal décide de ne pas clôturer ce budget pour l'année 2009.

Marché de Producteurs

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2010 l'organisation d'un marché de producteurs, à la date du 30 juin 2010.

Attribution d'un nom à l'école de Touvre

Le Conseil Municipal, sur proposition du Conseil Municipal des Jeunes, décide de dénommer l'école communale publique « ECOLE DES SOURCES ».



Départ à la retraite de M^{me} Mireille BONNIN

Le conseil municipal presque au complet et les employés communaux sont venus entourer Mme Mireille BONNIN, qui, après 29 ans au service de la commune a décidé de prendre un repos bien légitime. Elle avait commencé sa carrière le 25 septembre 1980 pour être titularisée neuf ans plus tard et pour terminer sa mission au service de la collectivité comme garde champêtre et agent d'accueil. Mme le maire a exprimé, au nom de la commune, sa gratitude et sa reconnaissance pour une conscience professionnelle exemplaire reconnue et appréciée par la population. Elle a ensuite remis quelques présents à Mme Bonnin et levé son verre pour que chacun puisse lui souhaiter une longue et paisible retraite.

Vie Municipale et Travaux

Du côté des Jeunes

Madame le Maire avait demandé au conseil municipal des jeunes de réfléchir au nom qui pourrait être donné :

- à l'aire de jeux d'une part

- à l'école de Touvre d'autre part

Avant les grandes vacances, l'ensemble de la population a été sollicité afin de formuler des suggestions pour l'aire de jeux.

Nous avons eu le plaisir de recevoir une quarantaine de propositions.

Le 17 juin, les jeunes conseillers ont fait un premier choix pour ne retenir que 5 noms qui ont été alors soumis au vote. Deux sont arrivés largement en tête avec le même nombre de voix : LILOJEUX et CHOUIPARC.

Ces deux propositions ont alors été soumises à « l'expertise » du conseil municipal des adultes le 25 juin. Par 12 voix contre 2, le conseil a décidé de dénommer l'aire de jeux « LILOJEUX ».

Une plaque sera prochainement installée sur le site.

Après les vacances, les jeunes élus ont réfléchi longuement sur le nom qu'ils pourraient donner à leur école. Mission délicate s'il en est.

Beaucoup de discussions : un personnage célèbre nationalement ? une personnalité locale ? un nom caractéristique de la commune ? ...

Deux propositions ont d'abord été retenues par les jeunes. Le choix définitif qui a été arrêté est : « Ecole des Sources ».

Cette proposition a été entérinée à l'unanimité par le conseil adulte le 8 décembre. Une inauguration officielle aura lieu début 2010 et ce nom sera communiqué aux autorités académiques très prochainement.

Le 18 novembre, les jeunes élus se sont rendus sur le site de LILOJEUX afin de matérialiser un parcours qui sera dédié aux jeunes cyclistes. Ce petit circuit

sera réalisé par les agents communaux qui après un léger décaissement de la partie arable doivent confectionner une piste en calcaire compacté.

Par ailleurs, le conseil municipal des jeunes a été impliqué cette année dans le goûter offert le 16 décembre aux aînés par la municipalité. Plusieurs séances ont été au préalable consacrées à des répétitions de saynètes et de chansons.

La prestation de nos jeunes élus a été très appréciée par nos aînés surpris, enchantés et demandeurs de la reconduction de cette initiative l'an prochain.

Le conseil municipal des jeunes a d'autres projets en particulier un séjour d'une journée à Paris avec découverte de l'Assemblée Nationale lors d'une séance de questions au gouvernement et visite (rapide) de la capitale. Cela devrait avoir lieu en juin mais nous vous en reparlerons.

Du côté des Travaux

Depuis cet été, les travaux ont été très nombreux sur la commune. L'orage de grêle du mois de mai a dégradé plusieurs bâtiments communaux. De fait, le plafond et le parquet de la salle des fêtes ont été rénovés, la salle des classes des CE1/CE2 a été refait entièrement, les gouttières de l'école maternelle ont été changées et l'auvent de la cantine a été remplacé. Une des façades de la salle de sports a dû également être remplacée. Ces travaux ont été confiés à une entreprise et ont coûté environ 25 000 €, pris en charge en majeure partie par l'assurance.

En ce qui concerne les travaux en régie (réalisés par les employés communaux), la salle de classe des CE1/CE2 a été très largement rénovée cet été : vitrification du parquet, doublage des murs, installation d'une ventilation et peintures. Le résultat est saisissant, cette salle de classe est très agréable. Bravo à nos quatre agents ! Une amélioration a été apportée au

chauffage de la salle de sports où un bouton poussoir a été installé et permet de limiter le temps de chauffage aux seules périodes d'occupation.

Dans un domaine moins agréable, la chaudière de la classe de maternelle donne d'importants signes de fatigue. Son remplacement est envisagé l'été prochain.



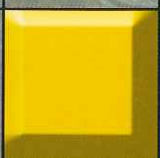
La municipalité a fait réaliser un audit des équipements sportifs (paniers de basket, buts...) et les conclusions sont sans appel : tous les panneaux de basket de l'école et de la salle de sports doivent être remplacés. Une dépense importante en perspective.

La toiture de la salle de sports est très dégradée. Nous étudions actuellement une solution de remplacement de la couverture par des panneaux photovoltaïques. Nous recherchons un partenaire privé qui réaliserait ces travaux, nous louerait cette surface et revendrait l'énergie produite à EDF.

Des actes de vandalisme continuent à être observés en différents points de la commune et coûtent très cher. Par exemple, la table de pique-nique installée au Prè de la Cure a été arrachée et jetée dans l'eau le lendemain de son installation. N'hésitez pas à nous signaler toute dégradation.

Une nouvelle mode : les dépôts d'ordures sauvages. Ainsi sur le site de l'ancienne gare, des gravats ont été déposés illégalement : coût de 300 € pour les tolvériens pour l'enlèvement de ces déchets.

Ensemble, soyons vigilants pour que ces incivilités ne se reproduisent plus !!



Zoom

Association Les Amis de la Touvre.

Durant près d'un demi-siècle, j'ai largement commenté et publié l'histoire de notre vieux village et la particularité des résurgences de notre belle rivière. Aussi, en me retirant de la vie associative, j'espère avoir servi convenablement ma commune.

Je dois, aujourd'hui, dire un grand merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont aidé dans cette tâche ingrate d'un bénévolat accaparant qui n'apporte pas toujours les satisfactions que l'on peut en attendre.

Je tiens aussi à remercier tous les enseignants, instituteurs, professeurs, directeurs d'écoles supérieures, leurs élèves et les étudiants qui ont été toujours très attentifs à mes commentaires sans oublier bien sûr le nombreux public reçu sur le site. Tous m'ont apporté le réconfort nécessaire qui m'a encouragé à poursuivre mes interventions.

C'est donc en conformité avec les textes de notre règlement intérieur et de la déclaration d'association faite à la Préfecture, qu'en tant que Président Fondateur, j'ai demandé de dissoudre l'Association «Les amis de la Touvre».

La totalité du crédit bancaire a été versé à l'Association «Vaincre la Mucoviscidose». Je voudrais aussi faire savoir, à ceux qui l'ont connue, que j'ai en ce jour, une pensée affective en mémoire de sœur Marie Casteret, qui nous a quitté le 9 décembre 2007. Elle était la fille cadette de Norbert Casteret, le grand spéléologue et historien qui est venu en 1936 étudier pour la 1^{ère} fois les résurgences de Touvre et qui a découvert la principale grotte du Quéroy : La grotte de Barouty.

Michel VALLEAU

ESPOIR

Ton sol s'est entr'ouvert pour contempler les cieux
Ta chapelle tout là-haut, nous fait lever les yeux
Ah! Touvre, où l'eau si claire exprime sa magie,
Ah! Touvre, où la roche, dans une trilogie,
Fait jaillir un grand flot, toujours limpide et pur,
Sous une frondaison se jouant d'un clair-obscur
Puisse chacun de nous en découvrir le charme
Remercier la nature, en apprécier le calme;
Et si l'on veut alors chercher, dans le passé,
L'histoire de ce haut lieu, n'écoutons Circé,
Ne faisons pas le choix des compagnons d'Ulysse,
De la rumeur publique ne soyons pas complices.
Que tous les gens censés n'aient leur tête troublée
Par les propos tenus dans certaines assemblées;
Mes yeux et mes soupirs vous l'on dit mille fois,
Et pour mieux m'exprimer, j'ai emprunté la voie
D'une littérature au style vaporeux

Qui n'en préserve pas moins un récit rigoureux.
Seule la poésie permet quelques écarts
Ayant pour seul objet d'en anoblir cet Art ;
Mais l'Histoire qui retrace, au-delà de la gloire,
La vérité des faits qui sont dignes de mémoire,
Se doit d'être fidèle à tout évènement
Qu'elle traduit dans l'esprit et dans le fondement.
J'ai toujours essayé de suivre le chemin
Qui mène bien souvent au précieux parchemin
Au document ancien qui dort dans les archives,
Dont la lecture, parfois, paraît rébarbative.
J'espère que d'autres auront cette même attitude,
D'eux dépendra ma peine ou ma béatitude,
Et je serai alors, par leur facile arrêt,
Heureux si c'est leur choix malheureux s'il leur plaît.

Touvre-décembre 2008

M.V.

Les Associations

La compagnie ORPHÉE

La rédaction du Tolvérien présente ses excuses pour ne pas avoir précisé dans le bulletin N°37 que l'affiche des Tolvériades a été réalisée par l'association Orphée. Nous précisons à ce titre que les droits d'auteur sont applicables sur cette œuvre et qu'elle ne saurait faire l'objet d'une quelconque reproduction sans l'accord de cette association.

Premières Quenottes

Premières quenottes entame sa deuxième année sous de meilleures conditions. En effet la grêle qui a fait des dégâts à la salle des fêtes où nous nous regroupions nous a obligé de terminer l'année par des promenades mais toujours agréables !

Notre petit souci de local est résolu car la commune nous a alloué un logement à la gare en attendant la maison de la petite enfance. Nous remercions tous les époux et les enfants des assistantes maternelles qui ont œuvré afin que nous puissions nous installer dans un local agréable, pratique, et sécurisé pour les enfants.

Dans les manifestations passées il y a donc eu les Tolvériades où nous avons tenu un stand goûter avec gâteaux compotes sans oublier les crêpes faites par le club

Retour aux Sources. Un grand merci à cette association pour son aide qui ravit les estomacs des petits et des plus grands.

Le 26 septembre dans la salle des sports nous avons organisé un vide grenier spécial enfants qui a obtenu un vif succès pour une première. En effet quarante exposants ont répondu présent. Les visiteurs ont pu ainsi découvrir ou acquérir du matériel de puériculture des vêtements ou encore des jouets. Le bénéfice collecté sur cette journée va permettre d'offrir aux enfants de nouveaux jeux.

Nous concluons en souhaitant de bonnes fêtes à tous les Tolvériens et vive Premières Quenottes !

Le bureau

Comité des fêtes

Après avoir maintenu l'organisation du méchoui en juin et avoir accueilli plus de 400 personnes, le comité des fêtes a organisé le 18 octobre un bric à brac.

Cinquante deux stands pour plus de deux cent mètres d'espaces de ventes ont fait le bonheur des nombreux visiteurs venus sur toute la journée.

La bonne ambiance, la chaleureuse organisation, le temps ensoleillé et le site remarquable ont contribué à la réussite de cette journée.

Le comité des fêtes remercie tous les participants et tous

ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette manifestation.

Nous envisageons de nouvelles activités sur le premier semestre 2010 : nous projetons un repas dansant, une course cycliste ufolep ... les projets ne manquent pas ...

Le comité va aussi prochainement se rapprocher du public « ado tolvérien » afin de rechercher avec eux une manifestation qui puisse les intéresser.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne année à tous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre en 2010 !





Les Associations

Tennis Club de Touvre

- Simple Messieurs :

Victoire de Nicolas Marchadier (15/1) du T.C. Isle d'Espagnac face à Olivier Base (15/1) du T.C St Symphorien

- Simple Dames :

Victoire de Morgane Pailloux (15/2) du T.C.M.A face à Maud Savary (15/2) du T.C Cognac.

- Double Mixte :

Victoire de Philippe Lavieille et Blandine Lacour et (15/2 et 15/5) face à Pierre Antoine Ducher et Françoise Thévenot(30/1 et 30) du T.C Ruelle

- Double Messieurs :

Victoire de Philippe Lavieille et Olivier Lacour (15/2 et 15/3) sur Pierre Antoine et Xavier Ducher (30/1 et 15/5)

Visitez notre nouveau site : <http://club.fft.fr/tc.touvre>
email : tc.touvre@fft.fr

Enfants des Sources

Enfants des Sources a redémarré une nouvelle année scolaire. L'assemblée générale du 23 octobre a nommé un nouveau bureau et a vu l'arrivée de 3 nouveaux membres : Roxanne, Miguel et Eric à qui nous souhaitons la bienvenue. Nous remercions Florence Jarton pour tout le travail effectué depuis 8 ans ainsi que Florence Cohen dont les enfants ont quitté l'école Tolvérienne.

Le bureau a déjà opté pour plusieurs manifestations parmi lesquelles : **un loto les 30 ou 31 janvier 2010** et la tombola de Noël afin d'essayer de battre les 924 billets vendus l'an dernier.

Nos bennes de papiers et cartons continuent de bien fonctionner. Les prochaines sont prévues les **9 et 10 janvier 2010**. L'association, en accord avec les enseignantes, va financer des vélos, un jeu d'échec,

des ballons en mousse et des raquettes et les goûters piscine. Elle va aider la coopérative scolaire pour la prochaine sortie des CM à st Lary en donnant 300 €.

Bonnes fêtes à tous

Le bureau 2009-2010 :

Président : **Nunomiguel PIRES,**

Vice Présidente : **Sandrine BLANCHARD,**

Trésorières : **Isabelle DEFAUT, Jennifer LAVAURE,**

Secrétaires : **Frédérique ANTUNA, Céline VINCENT,**

Conseillers : **Céline CHABAUD, Aline SAIANDA,**

Roxanne NICOLAS, Eric REICH, Pascal JAUMARD

enfantsdesources@free.fr

Jeunesse sportive de TOUVRE

Notre assemblée générale s'est tenue le 12 Juin pour préparer au mieux cette nouvelle saison. Le bureau reste inchangé.

Sur le plan sportif, notre équipe fanion est rétrogradée en 4^{ème} Division, mais l'effectif ne subira pas un grand bouleversement. Merci pour la confiance accordée et à David qui s'est proposé à prendre la relève de Fafa. Nous avons engagé une seconde équipe avec quelques interrogations tout de même, mais les anciens comme Bruno MEIZE sont toujours aussi présents. Ce sont des signes de générosité qui prouvent qu'une ambiance saine et sereine règne au sein de notre association.

Après une excellente saison 2008-2009, notre entente avec nos amis de Magnac a été reconduite. De nouvelles petites frimousses sont venues nous rejoindre et nous les remercions. Nous avons ce souhait que chacun malgré son choix, représente honorablement « nos deux clochers ».

L'ensemble du club remercie la municipalité ainsi que nos nouveaux sponsors pour l'intérêt qu'ils portent à notre égard.

Bonne année à tous et Vive la JS TOUVRE

Le Président Jean-Pierre Berlingaud

Les Associations

Club **RETOUR AUX SOURCES**

Le Concours de Belote a eu lieu le 23 Octobre 2009, la date ayant été changée pour ne pas avoir tous les concours des clubs environnants la même semaine. Il s'est déroulé dans une bonne ambiance avec 60 participants.

Le repas des anniversaires a eu lieu le Jeudi 10 Décembre 2009 à la Salle des Fêtes.

Le Club a arrêté ses activités le Jeudi 17 Décembre 2009, et les reprendra le Jeudi 7 Janvier 2010 .

Le Jeudi 21 Janvier 2010, aura lieu le repas traiteur, à la Salle des Fêtes pour fêter la nouvelle année.

L'Assemblée Générale est prévue le Samedi 30 Janvier 2010 à 15 h à la Salle des Associations.

Si de nouveaux adhérents désirent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

Contact :

Présidente : tél. 05 45 65 44 99

ou auprès du vice-président : tél. 05 45 65 55 85

Gymnastique **VOLONTAIRE**

Dimanche 26 avril une randonnée de 10 km a été proposée pour les plus sportifs dans les marais de Saintonge sous un soleil magnifique, et pour les autres, la visite de Brouage, charmant petit village. Nous avons ensuite pris la direction Rochefort pour une visite de l'Hermione et de la Corderie où nous avons passé l'après-midi, malheureusement trop courte. Le Mercredi 27 mai a eu lieu le regroupement des sections des clubs de Gymnastique Volontaire de Dignac, Soyaux, La Rochefoucauld, Torsac, l'ASPTT Dirac et Touvre pour une séance de démonstrations variées. Plus de 250 personnes, inter-génération, ont pu découvrir et évoluer dans le gymnase de Touvre.

En association avec le Comité Départemental de la Gymnastique Volontaire de Charente, le club de Touvre a participé au forum sport santé environnement des 5 et 6 septembre avec un stand très fréquenté sur ces 2 jours et en se produisant sur scène le samedi 5 septembre avec quelques démonstrations de step, aérobic et gymnastique avec barres lestées. Ce fut une expérience inédite pour Touvre qui n'a eu qu'une semaine pour s'y préparer. Bravo aux licencié(e)s et à l'animatrice ayant relevé ce défi !

Le club fête ses 15 ans :

A l'occasion de ses 15 ans, une soirée très originale a été organisée avec un petit circuit dans Touvre ponctué d'arrêts à thèmes et qui s'est terminé par un feu de St-Jean.

A cette occasion, l'association a distinguée les plus anciens pratiquants, ceux qui sont là depuis sa création en 1993. Et c'est ainsi qu'une dizaine de médailles fédérales de bronze ont été remises ainsi que la médaille d'argent à notre animatrice, Colette Meslier, pour ses bons et loyaux services à la cause de la gymnastique depuis plus de 20 ans.

Nous rappelons que le club de gym de Touvre propose des activités diversifiées tous les lundis et mercredis.

► **GYM ADULTES : Lundi de 18h30 à 19h30 et mercredi de 20h00 à 21h00.**

► **GYM DOUCE : mercredi de 17h00 à 18h00.**

► **STEP : mercredi de 19h00 à 19h45.**

Placée sous le signe de la vitalité et de convivialité, la séance de gymnastique vous enrichit en vous permettant d'être en harmonie avec votre corps et bouger, c'est améliorer sa condition physique et conserver tout son dynamisme.

Contacts :

M^{me} THILLOU Françoise, présidente - 05 45 69 11 73

M^{me} RAYMONDEAU Janine, secrétaire - 05 45 68 79 64

M^{me} MESLIER Colette, animatrice - 05 45 65 68 55



La Culture



Le festival de la BD 2010 c'est parti !

(FIBDI)

dessinée francophone et la plus grande manifestation BD européenne. Il réunit auteurs, professionnels et amateurs de neuvième art depuis 1974. Vous pourrez découvrir les 58 albums de la sélection, officielle des 20 albums de la sélection jeunesse et des 8 albums de la sélection patrimoine. Les prix seront remis à

Pour cette 37^e édition dont le coup d'envoi sera donné **le 28 janvier jusqu'au 31 janvier** Le festival d'Angoulême, de son vrai nom Festival Internationale de la Bande Dessinée est le principal festival de bande

l'occasion de la cérémonie de clôture du festival, par le Grand Jury 2010 présidé par Blutch, lauréat du Grand Prix d'Angoulême 2009.

Les réservations peuvent se faire par téléphone au 0 892 707 057 (0,34 € TTC/min) ou sur Internet à l'adresse bdangouleme.fnacspectacles.com.

À noter que ces tarifs n'incluent pas les spectacles donnés dans le cadre du festival. Les spectacles dessinés peuvent être réservés en ligne sur theatre-angouleme.org ou achetés sur place. Pour les concerts de dessins et les séances d'impro BD, l'achat se fait exclusivement sur place au théâtre ou aux guichets billetterie.

Les tarifs :

Quatre tarifs sont proposés sous forme de Pass Festival en fonction de l'âge des festivaliers.

- Pass Moins de 7 ans : Gratuit

- Pass 7-12 ans : 6 € pour 1 jour; 13 € pour 4 jours

- Pass 13-17 ans : 11 € pour 1 jour; 24 € pour 4 jours

- Pass Plus de 18 ans : 14 € pour 1 jour; 30 € pour 4 jours

Expo...

Qui sont les Compagnons du Devoir ?

Pour répondre à cette question, **les jeunes compagnons du devoirs exposeront leurs œuvres du 31 mars au 28 mai. Une semaine échange et présentation sera organisée du 19 au 24 avril.** A cette occasion les jeunes apprentis seront à votre disposition pour vous expliquer leur type d'apprentissage spécifique et répondre à vos questions. Cette exposition qui reste exceptionnelle vous permettra de découvrir la richesse de ces jeunes artistes



Pratique

Recensement militaire :

Vous avez 16 ans, pensez à vous présenter à la mairie muni(e) du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité française. Une attestation de recensement vous sera alors remise, indispensable pour les examens, concours et permis de conduire. Les jeunes gens nés avant décembre 1992 et non recensés doivent, régulariser leur situation auprès de la Mairie.



Elections régionales

Les 14 et 21 mars prochains auront lieu les élections régionales. Nous détaillerons l'organisation de ce scrutin sur le site Internet de la commune. Nous vous rappelons que le mandat d'un conseiller régional est de 6 ans et que les dernières élections ont eu lieu les 21 et 28 mars 2004.

Plus d'infos sur le site :



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Un nouveau marché à Touvre

Depuis le 15 octobre un marché s'installe chaque **jeudi matin sur la place de la Mairie**. Vous y trouverez **de 8h à 13h** : un marchand de fruits et légumes, un rôti, un poissonnier, un fromager et un boulanger bio. L'offre devrait s'étoffer rapidement avec des horaires qui pourrait

s'étaler le soir afin de répondre aux attentes de chacun. Nous souhaitons vous y voir nombreux afin de pérenniser ce nouveau moment de convivialité autour de savoureux produits locaux et régionaux.

Bon marché à tous.



Touvr'Pizz

Après plusieurs années d'expériences, un nouveau pizzaiolo a choisi de se lancer dans la fabrication et la vente de pizzas en camion sur notre commune.

Le soir à partir de 17 h 30 et jusqu'à 22 h, tous les jours de la semaine, il vous accueillera dans son camion jaune, pour vous proposer toutes sortes de délicieuses pizzas, de fabrication 100 % artisanale, préparées devant vous. Pour les fidèles la 11^{ème} sera gratuite !

Réservation : 06 46 00 59 74



**Pharmacies
de garde**

Dimanche 17/01 : DASTE à Angoulême
Dimanche 24/01 : LESBARRERES à Angoulême
Dimanche 31/01 : MARTINEZ à Angoulême
Dimanche 07/02 : FOURGEAUD à Soyaux
Dimanche 14/02 : DIAZ MORIN à St Jean d'Angély
Dimanche 21/02 : DARTOIS au Gond Pontouvre

Dimanche 28/02 : SOULAT à Angoulême
Dimanche 07/03 : RIBONDIN PELLEREAU à Angoulême
Dimanche 14/03 : DASTE à Angoulême
Dimanche 21/03 : ALSACE LORRAINE à Angoulême
Dimanche 28/03 : FICHET à Angoulême

Infos : Mairie de Touvre - 1 route des Sources - 16600 Touvre

Tél. : 05 45 65 50 46 - Fax : 05 45 65 48 87

Courriel : touvre@wanadoo.fr - **Site Internet :** www.touvre.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h – 12h // 13h30 – 18h
Mercredi : 9h – 12h // 14h – 18h30

Vendredi : 9h – 12h // 13h30 – 18h
Fermé les Mardi et Jeudi

Responsable de la publication : M^{me} Brigitte BAPTISTE
Responsable de la rédaction : M. Laurent AVONDE
Rédaction : M^{me} Séverine DUBOIS, M. Cyril CHEMINADE, M. Eric REICH,
M. Jacques DUBREUIL, M. Michel DANETTE, M. Christophe BUNLE
Dépôt légal enregistré sous le n° 16-99-710 le 14/01/99
Imprimerie : Sarl Imprimerie VALANTIN - 16340 l'Isle d'Espagnac